LA MAYENNE
Le Département

LAVAL, le 11 janvier 2022

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES**

**DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE DE L'HABITAT ET DE L'OBSERVATION TERRITORIALE**

**Service urbanisme et foncier**

Dossier suivi par :
Pierre-Yves BEAUJAN
Chef de service

N/réf. : PYB

:T:\DAFHOT\SUF\URBA\PLU\VILLAINES LA JUHEL\MOD1\COR_MOD_20220111.docx

**Madame Diane ROULAND**
**Présidente de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs**
**1 RUE DE LA CORNICHE DE PAIL**
**53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON**

Madame la Présidente,

Par mail reçu le 4 janvier 2022, vous nous avez transmis le dossier de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villaines-la-Juhel dont l'objectif est l'évolution du zonage afin de permettre l'implantation d'un manège équestre.

Le Conseil départemental, en tant que personne publique associée, n'a pas d'observation sur cette procédure.

Quand le dossier sera approuvé, nous souhaitons être destinataires des pièces modifiées afin d'avoir en notre possession un dossier à jour du plan local d'urbanisme.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation :
***Le Chef de service,***

***Pierre-Yves BEAUJAN***

**Hôtel du Département**
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 52 08
✉ pierre-yves.beaujan@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr